



## Appel du Congrès académique SNES-FSU Toulouse 8 et 9 février 2024

Depuis 7 ans, les politiques éducatives conduites par Emmanuel Macron vont toutes dans le même sens : dans une ligne continue de la « Loi orientation et réussite des étudiants » à la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » en passant par les réformes du Lycée et du baccalauréat, les réformes du Lycée professionnel, il persiste à construire un système éducatif sélectif, qui assigne à résidence sociale les élèves qui, parce qu'ils ne sont pas nés dans le bon milieu ou au bon endroit, sont progressivement écartés de la réussite sociale et professionnelle par renoncement éducatif. Les dernières annonces en date du "Choc des savoirs" correspondent à une nouvelle réforme qui ne fait que renforcer la logique de renoncement et, à travers elle, la logique de tri social en l'instaurant toujours plus tôt dans la scolarité des élèves. **Le SNES-FSU dénonce plus particulièrement la mise en place des regroupement d'élèves par niveau qui sont une remise en cause du collège unique.**

Ce renoncement apparaît aussi de manière révélatrice dans le renoncement à un suivi et un accompagnement de qualité des élèves dans leurs parcours scolaires par les personnels de vie scolaire (CPE et AED) et les AESH, pour lui préférer des dispositifs de type SNU, qui cherchent au contraire à embrigader et étouffer la jeunesse. La place est de plus en plus laissée ouvertement à des réponses privatisées sur l'orientation et l'accompagnement des familles et élèves au profit de "coaching", du soutien scolaire ou du développement de filières entières de formation payantes réservées à une élite économique et sociale. Elles ouvrent la porte aux appétits du patronat et des marchands de tout poil. Elles instaurent toutes des organisations délétères pour le bon fonctionnement des établissements, qui pèsent sur les personnels du Second degré.

A chacune de ses réformes, le gouvernement a menti à nos concitoyens, prenant prétexte de modernisation et d'améliorations chimériques pour attaquer frontalement les expertises professionnelles et la maîtrise disciplinaire et pédagogique des enseignant.es, les missions des équipes pluricatégorielles (CPE, PsyEN, AED, AESH, mais aussi infirmières, assistantes sociales, etc) qui concourent de manière indispensable à la mission éducative qui les anime : construire pour toute la jeunesse des perspectives collectives d'émancipation par les savoirs et de citoyenneté pleine et entière.

Dans le même temps, le gouvernement attaque les personnels, les carrières, et de manière globale, sur leurs statuts, en développant systématiquement des formes de précarisation et d'appauvrissement, ou de soumission à des hiérarchies locales de plus en plus transformées en managers de proximité avec le déploiement du Pacte, en promouvant la notion de "mérite" individuel au sein de la Fonction Publique, pour les rémunérations comme pour les carrières. Le Pacte et la mise en place des nouveaux accès totalement opaques et sans aucune contestation possible des promotions à la Classe Exceptionnel au terme de carrières tout entières engagées auprès des élèves, et dans le contexte d'un allongement de 2 ans de l'âge de départ en retraite, l'illustrent dans le champ de l'Éducation.

Le déplacement massif et systématique de la formation continue hors des horaires ordinaires de travail ou pendant les vacances signifie une nouvelle augmentation inacceptable du temps de travail.

La crise majeure de recrutement est fortement ancrée par le déclassement social et salarial de nos professions, la dégradation des conditions de travail et d'encadrement des élèves, et menace d'effondrement tout le système éducatif.

A travers ses personnels, et les réformes qu'ils et elles subissent, c'est l'École Publique, gratuite et laïque, qui est attaquée. Le très court passage d'Amélie Oudéa-Castéra au ministère et l'épisode Stanislas ont mis en lumière l'ampleur du financement de l'enseignement privé dans un contexte d'étranglement financier de l'École publique... Pour le SNES-FSU, l'argent public doit aller uniquement à l'École publique pour améliorer les conditions d'études des élèves et les conditions de travail et de rémunération des personnels. Il mènera avec la FSU, après de l'opinion publique, des collectivités, des personnels et des parlementaires une campagne allant dans ce sens.

Sans plus aucune ambiguïté, le gouvernement cherche à imposer un modèle néo-libéral marqué par la concurrence généralisée de tous avec tous d'une part, et par une vision rétrograde et passéiste d'autre part. Le temps est venu d'imposer une autre vision de l'École, une autre ambition pour les élèves, et de revaloriser les personnels qui la portent et la font vivre au quotidien.

Depuis le 1er février, la mobilisation est enclenchée, dans un cadre unitaire d'une ampleur rare depuis des décennies. L'importance des cortèges Éducation dans tous les départements de l'académie confirme que la colère profonde de la profession doit se manifester par des mobilisations d'ampleur : le mépris, ça suffit, amplifions la mobilisation ! **La nomination d'une nouvelle ministre, à laquelle G. Attal vient de demander la mise en œuvre de la feuille de route tracée par E. Macron, n'entame en rien notre détermination à poursuivre les mobilisations.**

Les parents, l'opinion publique soutiennent nos actions, car ces dernières années, nous avons en partie gagné la bataille des idées. Nos analyses, à chaque fois justes et pertinentes, notre présence dans les mobilisations et les relais médiatiques que nous avons pu faire émerger ouvrent des possibilités pour mettre enfin un terme à 7 années de macronisme éducatif. Il faut continuer à travailler auprès des parents et le grand public.

C'est à chacune et chacun de nos collègues de l'académie que s'adresse aujourd'hui le Congrès académique du SNES-FSU : ensemble nous pouvons gagner, en nous engageant maintenant dans l'action, sur les bases de la mobilisation du 1er février dernier, et du rebond en collège le 6 février, qui ont exprimé :

- l'exigence d'une revalorisation salariale immédiate de 10% sans contreparties, la reconstruction des grilles de rémunérations, l'ouverture de débouchés systématiques sur la Classe Exceptionnelle ;
- l'exigence d'une amélioration des conditions de travail, qui passe nécessairement par une diminution généralisée des effectifs par classe et un allègement de la charge et du temps de travail ;
- la volonté de défendre nos métiers, notre expertise professionnelle, notre liberté pédagogique, et nos qualifications ;
- la réaffirmation de nos valeurs et la force de nos engagements au sein de l'École publique, niés par « Choc des savoirs », synonyme de tri précoce des élèves et de renoncement à leur réussite.

Face au point de bascule qui menace notre École publique et laïque et ses personnels du fait du projet macroniste dans sa globalité, il est indispensable d'inscrire l'action dans la durée. Le SNES-FSU a décidé d'articuler plusieurs modalités d'action, en liaison, à travers sa fédération, la FSU, et dans différents cadres, dans les prochaines semaines.

**Le SNES-FSU appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour mettre en débat et décider collectivement des actions à mener à la reprise du 26 février, pour construire les conditions de la visibilité de nos revendications et préparer un rebond fort et durable de l'action en mars pour le Service public d'Éducation et ses personnels.**

**Il appelle à signer la pétition intersyndicale contre le “Choc des Savoirs”.**

**Il appelle à s’adresser aux parents d’élèves, à leurs représentant.es en s’adressant aux Conseils Locaux de parents d’élèves, et à la population par des opérations de tractages publics. Il appelle à interpeller collectivement les élus locaux et nationaux.**

**Il appelle d’ores et déjà à participer aux journées d’action d’ores et déjà programmées et à leur réussite, par le grève, à l’occasion de :**

- **la grève féministe du 8 mars, pour gagner l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;**
- **la mobilisation Fonction Publique du 19 mars, pour les salaires, les carrières et contre la destruction des statuts que vise la “rémunération au mérite” ;**

**Il appelle, lors de ces journées de grève, à rendre visible la grève dans les collèges, lycées et CIO, par une présence systématique sur les lieux de travail et l’échange avec les collègues pour les convaincre de s’engager à leur tour. Il appelle à la participation massive aux manifestations organisées.**

L’ensemble de ces modalités d’action doivent, sur le modèle de montée en puissance et de réussite de la mobilisation par la grève de nos collègues au Québec :

- **permettre la réussite des grèves d’ores et déjà programmées ;**
- **construire un rapport de force majoritaire à l’appel de la très large intersyndicale Éducation unie sur la défense de l’École Publique et de ses personnels, selon les modalités qu’elle arrêtera rapidement, notamment par un appel à la grève articulé avec le 8 et le 19 mars.**

**Dans ce cadre, le SNES-FSU quant à lui se tient prêt à remettre en place les solidarités financières nécessaires pour ses syndiqué.es comme il l’a fait au printemps dernier.**

**Le SNES-FSU appelle les retraité.es à s’engager nombreuses et nombreux dans la journée d’action du 26 mars à l’appel du Groupe des 9 sur la défense du pouvoir d’achat des pensions, les questions de santé et pour une véritable loi sur la perte d’autonomie.**

---

**Vote :**

Pour :76 ; Contre : 0 ; Abst : 0 ; NPPV : 0